

## Communiqué de presse POUR DIFFUSION IMMEDIATE

### Mani-Utenam accueillera les audiences de la CERP

La Commission écoute, réconciliation et progrès  
tiendra des audiences en territoire innu en mai

**Val-d'Or, le 3 avril 2018** – L'équipe de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès annonce qu'elle prendra le chemin de la Côte-Nord au mois de mai.

Trois semaines d'audiences seront nécessaires pour combler les différents enjeux qui ont été portés à l'attention de la CERP. Il s'agira du deuxième séjour officiel à l'extérieur de Val-d'Or.

#### Salle communautaire Teueikan, Mani-Utenam

Semaine 21 : 7 au 11 mai 2018

Semaine 22 : 14 au 18 mai 2018

Semaine 23 : 22 au 25 mai 2018

#### Dépôt des mémoires

La Commission annonce également que la date limite pour transmettre les mémoires a été fixée au 15 octobre 2018. La participation de tous est donc la bienvenue.

La présentation d'un mémoire s'adresse à toute personne ou organisation désireuse de transmettre à la Commission les informations dont elle dispose et qu'elle considère d'intérêt public en vue de prévenir ou d'éliminer, le cas échéant, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation des six services publics aux Autochtones du Québec.

Celui-ci peut être rédigé en français, en anglais ou dans une des langues d'une nation autochtone présente au Québec.

Il est possible d'obtenir plus d'informations en consultant la section « mémoire » du site web de la CERP : [www.cerp.gouv.qc.ca](http://www.cerp.gouv.qc.ca). À noter qu'un modèle de rédaction d'un mémoire est également disponible en ligne.

-30-

**Source:**

Benoit Bigué-Turcotte

Coordonnateur aux communications

T. 1 844 580-0113

[benoit.bigue-turcotte@cerp.gouv.qc.ca](mailto:benoit.bigue-turcotte@cerp.gouv.qc.ca)

[www.cerp.gouv.qc.ca](http://www.cerp.gouv.qc.ca)